

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du mardi 16 décembre 2025

Délibération N° DE_2025_081

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
13	12	12
Date de la convocation : 09/12/2025		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le seize décembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Thierry PALAZZETTI.

Présents : Monsieur Thierry PALAZZETTI, Monsieur Robert BOS, Madame Cécile SAVY, Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur Simon FOURNIER, Monsieur Pierre CARCENAC, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur Nathan CARCENAC, Monsieur Adrien COLOMB, Monsieur Jean-Louis LAPIERRE
Représentés :

Absents et Excusés : Monsieur René CLUZEL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nathan CARCENAC est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : DELIBERATION PORTANT CREATION De deux EMPLOIS NON PERMANENT

**DELIBERATION PORTANT CREATION De deux EMPLOIS NON PERMANENT
POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A
UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE - RECENSEMENT DE LE
POPULATION**

(En application de l'article 332-23-1° du code général de la fonction publique)

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article 332-23-1° ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi à temps complet/ à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir réalisation du recensement de la population.

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

La création de deux d'agents contractuels dans le grade de Adjoint Administratif Territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de deux mois (12 mois maximum pendant une même période de 18 mois) allant du 5 janvier au 15 février inclus (recensement de la population).

Cet agent assurera des fonctions d 'Agents recenseur à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 20 heures.

La rémunération des deux agents sera calculée par référence à l'indice brut 367 (IM 366) du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Thierry PALAZZETTI
Maire



A blue circular stamp is positioned below the signature. The text "Mairie de SALVIAT" is visible around the perimeter of the stamp, with "Aveyron" at the bottom. A large, dark, handwritten signature is written over the stamp.

Monsieur Nathan CARCENAC
Secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nathan". It is enclosed in a blue oval shape.

Date de transmission de l'acte: 30/12/2025
Date de réception de l'AR: 30/12/2025
012-211202551-DE_2025_081-DE
AGEDI

DE_2025_081